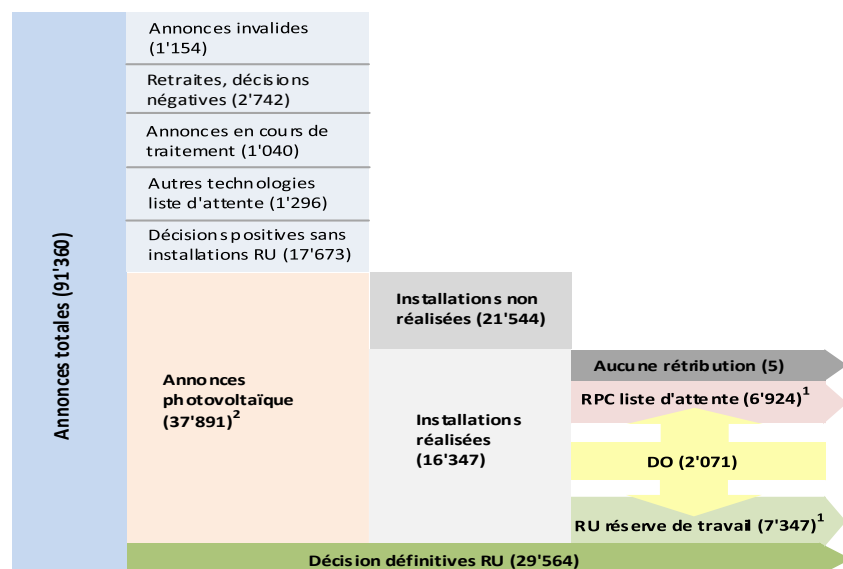


Vue d'ensemble totale



Au total, 91'360 annonces ont été placées chez Swissgrid. Les annonces regroupent en majorité le photovoltaïque. En plus de l'énergie photovoltaïque (PV), 1'296 annonces liées à la biomasse, à la géothermie, aux petites centrales hydrauliques et à l'énergie éolienne se trouvent sur la liste d'attente. 17'673 installations ont déjà reçu une décision positive pour la RPC et ne seront donc plus prises en compte pour la Rétribution Unique (RU). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Cockpit RPC sous <http://www.stiftung-kev.ch/fr/rapports/cockpit-rpc.html>.

Parmi les 37'891 installations PV sur la liste d'attente, 16'347 installations sont déjà réalisées. Considérées comme réalisées sont les installations dont les données certifiées ont été enregistrées chez Swissgrid, c'est-à-dire celles dont la mise en service a été confirmée.

¹ Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

² Comparé au cockpit de la RPC, 2 installations de plus est y énumérées parce que le/la projecteur/trice a choisi la RU malgré une décision positive.

Vue d'ensemble de la rétribution unique

Sur les 16'347 installations déjà réalisées, 6'924 restent sur la liste d'attente jusqu'à ce que les ressources financières leur permettent d'entrer dans la RPC.

2'071 gestionnaires d'installations peuvent choisir entre la RU et la RPC. Parmi ceux-ci, 5 ont exercé leur droit d'option (DO) pour la RPC et 835 ont opté pour la RU au 3^e trimestre 2017.

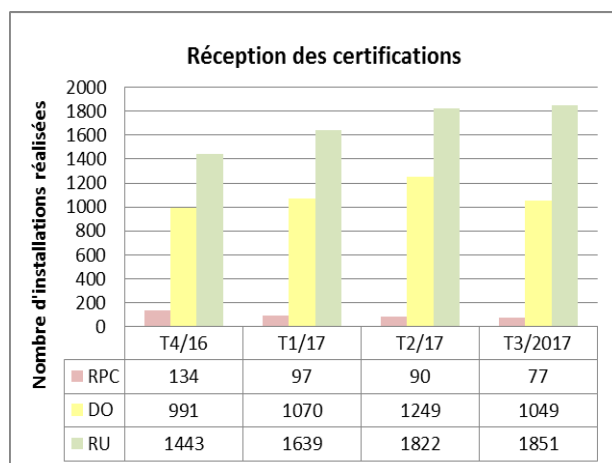
7'347 installations déjà réalisées recevront définitivement la RU. Parmi celles-ci, 5'836 projecteurs/trices ont déposé les documents complets contenant les informations de paiement.

Sur les 21'544 installations non réalisées, selon les données de l'annonce, 5'930 bénéficieraient de la RU, 7'372 auraient un droit d'option et 8'174 resteraient sur la liste d'attente de la RPC. 68 installations ne recevraient pas de rémunération. Des légitimités de l'exigence définitives pourront seulement être établies lorsque les données certifiées seront enregistrées chez Swissgrid.

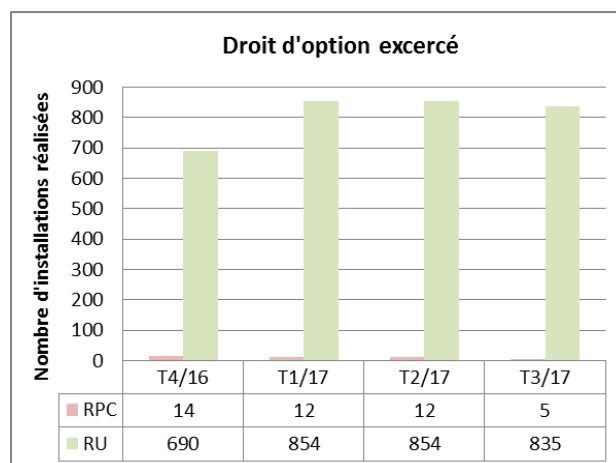
Rétributions obligées	Nombre d'install.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Contribution [KCHF]
Versements précédents	26'401	267	253'359	251'705
Rétributions obligées décembre T3/17	3'163	36	33'903	24'740
Totaux	29'564	303	287'262	276'445³

³ De ce montant, environ CHF 1.9 millions étaient versées pour des extensions des installations photovoltaïques (rétribution unique).

Réception des données certifiées des installations de production et exercice du droit d'option



Le pourcentage des installations RU dont les données certifiées des installations de production ont été enregistrées chez Swissgrid durant le 3^e trimestre 2017 s'élève en moyenne à 62%.



Parmi les installations déjà réalisées avec droit d'option, 1% ont opté pour la RPC et 99% pour la RU durant le 3^e trimestre 2017.

Rétribution éventuelle des installations RU

	Nombre d'install.	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
Total rétribution unique (RU)	13'277	107'249	91'595'096
- Installations RU en exploitation (réserve de travail)	7'347	72'131	61'273'321
- Installations RU pas encore réalisées ⁴	5'930	35'117	30'321'775
Total droit d'option (DO)	9'443	151'236	118'174'763
- Installations avec DO en exploitation	2'071	34'018	29'628'744
- Installations avec DO pas encore réalisées ⁴	7'372	117'218	88'546'019
Total global (RU+DO)⁵	22'720	258'485	209'769'860

Parmi les 37'891 installations photovoltaïques au total, 22'720 pourraient actuellement faire valoir un droit à la rétribution unique. Ce chiffre se rapporte aussi bien aux installations réalisées qu'à celles non réalisées. Parmi celles-ci, 7'347 reçoivent en définitive et 5'930 autres, d'après les données d'annonce, la rétribution unique. Cela génère des coûts à hauteur d'environ CHF 91.6 millions majorés de la rétribution éventuelle de 9'443 installations avec droit d'option à hauteur de CHF 118.2 millions, ce qui donne un bloc de coûts maximal possible de CHF 209.8 millions pour la rétribution unique.

⁴ Les droits (RU, DO) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation annoncées.

⁵ Les installations déjà payées ne sont plus prises en compte dans le calcul.